

## RAPPORT D'ACTIVITE 2004 – 2005

2<sup>ème</sup> anniversaire (installation le 2.07.2003)

### LE MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le Conseil de Développement d'Artois Comm. est, depuis le début de sa création, présidé par Monsieur Patrick HALLEZ, au titre de la Jeune Chambre Economique de l'Artois, dont le mandat prendra fin avec le Contrat de Plan Etat/Région c'est-à-dire le 30 Juin 2006.

La composition de cette instance de réflexion et de proposition se voit aujourd'hui ramenée à 54 membres.

- collège 1 : 9 élus
- collège 2 : 9 membres issus du monde économique
- collège 3 : 7 membres issus du monde syndical
- collège 4 : 12 membres issus des services publics et personnes qualifiées
- collège 5 : 17 membres issus de la vie collective, familiale et associative

Certains membres ne pouvant plus assurer leur mandat ont préféré démissionner ; c'est le cas notamment de Mme LIENEMANN (représentante de l'Atelier Public d'Urbanisme et de Développement Durable - collège 4) et de M. LOUCHART (représentant la plasturgie - collège 2) qui nous ont adressé un courrier fin 2004. Conformément à l'article 4 du règlement général de fonctionnement de cette instance « la démission d'office résulte du constat, par le Bureau du Conseil de Développement, de l'absence de ce membre aux réunions sur une période d'un an ». A cet effet, 6 personnes ont été démissionnées d'office, entre novembre 2004 et février 2005.

*Des changements de personnes dans la représentation de certaines structures ont eu lieu :*

- M. ROISIN remplace M. BARSACQ (changement de direction) : représentant de la Comédie de Béthune (*délibération du Conseil Communautaire en date du 2.02.2005*). Courant Mai, M. ROISIN a demandé à être représenté, au sein du Conseil de Développement, par M. TACAÏL, Secrétaire Général à la Comédie de Béthune (*Conseil Communautaire du 29.06.2005*).
- M. VANLERBERGHE remplace M. SOUFFLET (muté à Bordeaux) : représentant d'EDF. (*délibération du Conseil Communautaire du 2.03.2005*)
- M. Jean-Louis LUGEZ remplace Mme MOREL : représentant du Comité Historique et Artistique de la région de Béthune. (*délibération du conseil communautaire du 2 mars 2005*)

- M. FENET remplace M. LAINE dans ses fonctions au nom de l'APEI (Association de Parents d'Enfants Inadaptés de l'arrondissement de Béthune). (*délibération du Conseil Communautaire du 18.05.2005*)
- M. Antoine PECOURT remplace Mme Dominique BOURGEOIS, ancienne Directrice de la Mission Locale de l'Artois. (*délibération Conseil Communautaire du 29.06.2005*)

*Des membres ont été reconduits dans leur mandat :*

Il s'agit de M. DURIEZ en qualité de représentant du Comité de Bassin d'Emploi de l'Arrondissement de Béthune.

Et surtout, *d'autres personnes sont venues grossir les rangs* de cette instance consultative : Mme LUGEZ-COILLIOT de l'association Béthune-Nature ainsi que M. FIEVET au titre du Comité Régional Nord/Pas-de-Calais de la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail ont rejoint le collège 5. (*délibération Conseil Communautaire du 18.05.2005*)

Les membres sont toujours répartis en 5 collèges mais avec un changement concernant le collège 1 des élus. En effet, ayant été interpellé à plusieurs reprises par le Conseil de Développement concernant la faible participation dans ce collège, le Conseil Communautaire, en date du 2 mars 2005, a décidé de maintenir la représentation des élus mais plus nécessairement par les Présidents de commissions d'Artois Comm. Les Présidents de commissions ont été invités, par courrier du 10 mars, à faire élire au sein de leur commission respective un représentant, délégué communautaire.

Après son installation, les membres du Conseil de Développement sont rapidement entrés dans le vif du sujet puisqu'ils ont travaillé activement pour contribuer à l'élaboration du Projet de Territoire. Ils continuent aujourd'hui à être force de propositions.

C'est le cas de la commission « Santé » qui fut la première à transmettre des pistes de travail (Conseil Communautaire du 30.06.2004) puis celle des « Transports » (Conseil Communautaire du 2.02.2005). Les techniciens d'Artois Comm. concernés par ces thématiques se sont rencontrés à plusieurs reprises pour élaborer un certain nombre de réponses reçues, courant mai, par le Conseil de Développement et diffusées aux membres des commissions concernées.

Je remercie les membres et le bureau du Conseil de Développement pour leur participation active et la qualité des travaux présentés et j'espère que cette collaboration fructueuse se poursuivra et se développera.

Le Conseil de Développement, lieu de démocratie participative et de proximité, a honoré largement ses projets et orientations qu'il avait exposés il y a un an :

- développer la communication vers l'extérieur notamment à travers « Identité(s) » et bientôt via le site Internet d'Artois Comm. mais aussi avec les autres conseils de développement du bassin minier et de la métropole lilloise,
- favoriser la formation de ses membres,
- développer la communication interne via la lettre d'information du Conseil de Développement qui en est à son 5<sup>ème</sup> numéro,
- et bien entendu la poursuite de ses travaux au travers des commissions.

## LA VIE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Fin octobre-début novembre 2004, un agent d'Artois Comm. a été détaché, à temps complet, pour animer le Conseil de Développement. Il s'agit de Christelle TIRMAN qui succède à M. Christophe MASSE, chef du service « Aménagement de l'Espace, Politique de la Ville et Habitat ». Ce dernier a réalisé un travail conséquent de mise en place de notre Conseil de Développement.

Entre Juillet 2004 et Juin 2005, le conseil de développement s'est réuni 4 fois en séance plénière, dont celle du 25 avril qui a été délocalisée à la STA de Ruitz et 7 fois en bureau.

### a) **Les séances plénières (4) :**

- ✓ 27 septembre 2004
- ✓ 21 février 2005
- ✓ 25 avril 2005
- ✓ 6 juin 2005

### b) **Les réunions de bureau (7):**

- ✓ 6 juillet 2004
- ✓ 14 septembre 2004
- ✓ 29 novembre 2004
- ✓ 22 décembre 2005
- ✓ 11 janvier 2005
- ✓ 6 avril 2005
- ✓ 18 mai 2005
- ✓

### c) **Les interventions du Président lors d'un Conseil Communautaire :**

- ✓ 30 juin 2004 : présentation propositions « Santé »
- ✓ 2 février 2005 : présentation propositions « Transports »

d) **Les rencontres des Présidents des Conseils de Développement de la Région Nord-Pas-de-Calais au C. E. S. R. à Lille :** en règle générale, elles ont lieu toutes les 5 semaines et favorisent les échanges sur les problématiques rencontrées par les Présidents des Conseils de Développement sur leur territoire.

### e) **Rencontres Nationales des 7 et 8 octobre 2004 et des 2 et 3 Juin 2005**

Elles sont un moment important de la vie des Conseils de Développement en même temps qu'elles constituent une étape supplémentaire dans leur reconnaissance nationale.

Ces rencontres nationales permettent de constituer une base utile d'échanges de bonnes pratiques et de débats de qualité.

Organisée conjointement par Lille et Dunkerque en 2004, cette manifestation a été l'occasion d'amorcer une réflexion sur les conditions d'une coordination adaptée et utile des Conseils de Développement et surtout aux moyens de mieux valoriser leurs ressources d'expertise et de réflexion collective.

A cet effet, les Conseils de Développement ont été invités à répondre à un questionnaire pour celles de juin 2005 qui se sont déroulées à Saint-Quentin-en-Yvelines et auxquelles nous n'avons pu assister, une grève nationale de la SNCF en date du 2 juin ayant bouleversé toute la programmation de cette manifestation.

#### **f) La Coopération Métropole Lilloise-Bassin Minier (3.11.04 – 28.01.05 – 25.02.2005 - 23.03.05 – 27.04.05 – 13.06.05)**

Le débat organisé le 24 mai 2004 sur l'avenir de la Métropole, les réunions régulières des présidents des Conseils de Développement du Nord/Pas-de-Calais et le déplacement du Conseil de Lille Métropole dans le Bassin Minier le 3 novembre dernier ont renforcé les volontés mutuelles de coopérer et d'imaginer des projets concrets à proposer aux acteurs locaux.

L'appel à Coopération Métropolitaine lancé par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), pour lequel un certain nombre de présidents d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), en particulier les agglomérations dont Artois Comm., ont souhaité être associés, pourrait être l'un des supports possible de cette coopération.

**L'idée est la suivante :** *les populations, au travers des Conseils de Développement, coopèrent également en partageant des projets communs (eaux, transports, habitat, trame verte, l'emploi, culture, économie...). La « Route du Louvre » est une première initiative concrète. Il est nécessaire que la coopération métropolitaine soit aussi comprise et portée par les habitants.*

#### **Objectifs de la coopération :**

- apprendre à se connaître (hommes, terrain)
- construire une base : texte fondateur (déclaration d'intention ?)
- monter des projets communs : construire, définir ensemble une démarche
- faire participer la population

Afin d'approfondir le dialogue entamé, une rencontre a eu lieu le 28 janvier 2005 pour définir la méthode de travail la plus adaptée (co-pilotage) et pour imaginer les coopérations concrètes possibles entre les deux territoires.

La Coopération Métropolitaine n'est pas une fonte des projets systématique et doit permettre à chaque territoire de garder son identité.

#### **Conclusions – Perspectives :**

- ① Chaque Conseil de Développement a 3 questions à traiter :
  - Pourquoi coopérer et comment ?
  - Coopérer sur quels thèmes choisis ?
  - Chaque conseil se pose la question : quel pourrait être le projet dont je pourrais être le pilote?
- ② Organisation d'un co-pilotage à définir pour une animation vraiment mixte de la commission
- ③ Construire un calendrier des échéances sachant que la date-butoir de réception des dossiers par la DATAR était fixée au 15.05.2005.

④ Produire la déclaration d'intention de cette Coopération (équipes techniques des Conseils de Développement et conférence)

⑤ Nourrir les Conseils de Développement d'un maximum d'informations, listes de diffusion, coordonnées de chacun, etc.

**g) La Coopération Métropolitaine avec la société civile belge (19.01.2005 – 23.02.2005 – 14.03.2005 – 17.03.2005 – 26.04.2005)**

Les acteurs belges sont également associés à ce projet car l'aire métropolitaine ne s'arrête pas aux frontières du Nord. C'est pourquoi, lors de la première réunion de janvier, le projet de rédaction d'une Charte de coopération, par les différents Conseils de Développement de la Métropole Lilloise et du Bassin Minier avait été avancé.

Les réunions des 23 février et 14 mars ont eu pour objectif de préparer la base de ce document fondateur et d'en rédiger une ébauche.

La rencontre du 17 mars a fait évoluer le document de référence manifestant la volonté de la société civile de nos territoires d'engager un processus de coopération et a permis de définir les perspectives de travail lors des réunions franco-belges.

Les Conseils de Développement ont signé la Charte de Coopération du 17.03.2005 le 19 avril 2005.

Une réunion visant l'organisation des suites à donner à cette coopération (méthodes permettant d'atteindre les objectifs de la Charte mais aussi les thèmes à exploiter en commun) a eu lieu le 26 avril 2005.

**h) Le Projet Louvre-Lens**

Le site du « 9 de Lens », ancien carreau de fosse, à deux pas du stade Bollaert, de la gare et du centre-ville de Lens et à proximité de Liévin, accueillera le Louvre à Lens.

Les travaux commenceront dès 2006 et l'ouverture est prévue en 2009.

Au-delà de l'impact culturel, la décision d'implanter le Louvre à Lens, devrait avoir des retombées économiques et sociales qui sont attendues par les forces vives du bassin minier : touristiques, culturelles, hôtelières, éducatives, sportives, en matière de logement, en terme d'image...

Le Conseil Régional a souhaité que le Conseil de Développement de l'Agglomération de Lens-Liévin soit un relais de communication vers la société civile du territoire et fasse remonter les attentes. Il aura le souci de veiller à l'inscription de la dynamique au niveau régional et tout d'abord au sein du bassin minier en liaison avec les Conseils de Développement voisins (Artois Comm., Hénin-Carvin et Douai).

A cet effet, des groupes de travail de la commission mixte associent des acteurs extérieurs, dont le Président du Conseil de Développement et Geneviève LUGEZ-COILLIOT, au titre du Conseil de Développement d'Artois Comm.

**i) Formation « GEANTS »**

Entre novembre 2004 et février 2005, une formation à destination des membres du Conseil de Développement a été organisée par l'association « Géants » de Lille, qui fait la promotion de tout ce qui concerne la démocratie participative. Elle s'est articulée autour de 3 modules de 2 ateliers entre novembre 2004 et février 2005 dans différents Conseils de Développement de la

région, à la fois de pays et d'agglomération (Calaisis, Moulins de Flandres, Portes du Hainaut, Hénin-Carvin, Saint-Omer et Artois Comm.).

Cette formation a permis de donner des bases théoriques et de favoriser les échanges, notamment sur les expériences.

1 membre de notre instance a participé à l'ensemble de la formation et 5 autres à certains ateliers.

#### **j) Les commissions**

##### **SANTE (1) :**

- Réunion : 28 février 2005.

##### **TRANSPORTS (6) :**

- Réunions : 3 juin 2004, 20 septembre 2004, 22 novembre 2004, 24 février 2005, 7 avril 2005 et 23 juin 2005.

##### **EMPLOI (7) :**

- Réunions : 5 juillet 2004, 13 octobre 2004, 9 novembre 2004, 1<sup>er</sup> février 2005, 8 mars 2005, 14 avril 2005, 10 mai 2005.

##### **ENVIRONNEMENT (11) :**

- Réunions : 8 juin 2004, 22 juin 2004, 21 septembre 2004, 26 octobre 2004, 30 novembre 2004, 18 janvier 2005, 15 mars 2005, 12 avril 2005, 3 mai 2005, 17 mai 2005 et 14 juin 2005.

##### **LOGEMENT (5):**

- Réunions : 30 novembre 2004, 18 janvier 2005, 15 mars 2005, 2 mai 2005 et 16 juin 2005.

**Le travail en commissions** : L'objectif est de participer à l'évolution du Projet de Territoire. Les propositions émises par les commissions « Santé » et « Transports » ont fait l'objet d'une étude par les techniciens d'Artois Comm. qui ont formulé des éléments de réponse.

Les réunions des commissions font toutes l'objet de comptes-rendus transmis à leurs membres ainsi qu'aux membres du Bureau du Conseil de Développement et à toutes personnes qui en font la demande. Les travaux sont également repris en séance plénière.

Des informations sont régulièrement transmises aux membres du Conseil de Développement soit à l'ensemble soit par commission en fonction du sujet, par courrier ou courriel.

#### **L'OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT**

Le Conseil de Développement continu de s'ouvrir vers l'extérieur, notamment au travers des rencontres des Présidents des Conseils de Développement et grâce aussi aux réunions sur la coopération métropolitaine qui réunissent les conseils de la métropole lilloise et du bassin minier.

Les Présidents de ces conseils ont été invités à diverses séances plénières du Conseil de Développement d'Artois Comm.

C'est aussi la rencontre annuelle et les invitations réciproques aux travaux respectifs avec le Bureau du Comité de Bassin d'Emploi de l'Arrondissement de Béthune. La dernière rencontre a eu lieu le 22 mars 2005.

Dans le cadre de l'élaboration d'un logo spécifique au Conseil de Développement d'Artois Comm. dont voici le projet finalisé, les membres du bureau et Mélanie LEIRENS, chargée de communication à Artois Comm., ont eu l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des étudiantes en BTS Communication du lycée Malraux de Béthune et leur professeur.

Toujours en terme de communication, au travers du trimestriel « Identité(s) », le Conseil de Développement essaie de se faire connaître du public et disposera d'une page spécifique dans le site Internet d'Artois Comm. avec éventuellement un accès grand public et un accès réservé aux membres grâce à un numéro d'identifiant.

### **LES PERSPECTIVES 2005-2006**

Le Conseil de Développement a approuvé, lors de la séance plénière du lundi 6 juin 2005, les projets et orientations du second exercice, à savoir :

- ✓ Préparer le renouvellement du Bureau pour 2006-2012,
- ✓ Impliquer le Conseil de Développement dans les Journées de l'Agglomération d'Artois Comm. de Septembre 2005,
- ✓ Poursuivre les travaux des commissions et présenter des propositions, notamment en matière d'environnement et d'emploi, en adéquation avec l'évolution du projet de territoire,
- ✓ Développer la transversalité entre les commissions,
- ✓ Impliquer les jeunes, acteurs d'aujourd'hui et de demain, aux travaux du Conseil de Développement qui souffrent d'une sous-représentation. Dans un premier temps, cela se traduira par une rencontre des Conseils Municipaux de Jeunes existants sur le territoire (6 : Auchel, Auchy-Les-Mines, Bruay-La-Buissière, Cambrin, Douvrin et Noyelles-Les-Vermelles),
- ✓ Sensibiliser les lycées et les collèges à la démocratie participative,
- ✓ Relancer un appel à candidatures par voix de presse, pour l'ensemble des collèges puisque les membres sont passés de 61 à 54,
- ✓ Développer la communication vers les 5 collèges du Conseil de Développement, avec notamment la mise en place d'un centre de ressources,
- ✓ Développer la communication via le site Internet d'Artois Comm.,
- ✓ Poursuivre la communication à travers « Identité(s) » mais aussi « Ressorts » pour se faire également connaître du milieu économique,

✓ Poursuivre et développer les contacts extérieurs, notamment pour le Louvre-Lens et la Coopération Métropolitaine,

✓ Poursuivre l'effort de formation des membres.